

BOURSE DE PARIS - Table listing various stocks and their prices, including sections for 'Bourse de Paris' and 'Cours de l'Or'.

BOURSE DE LILLE - Table listing local stocks and their prices, including sections for 'Bourse de Lille' and 'Cours de l'Or'.

EMPRUNTS & OBLIGATIONS - Table listing various bonds and their interest rates.

COURS DE L'OR - Table listing gold and silver prices, including 'Cours de l'Or' and 'Cours de l'Argent'.

BOURSE DE BRUXELLES - Table listing stocks from the Brussels market.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS - Table listing commercial market prices and exchange rates.

BULLETIN COMMERCIAL - Table providing market news and prices for various commodities like wool and cotton.

CREDIT FONCIER - Table listing real estate and financial services.

VILLES, CHEMINS DE FER - Table listing railway and municipal services.

LEVEU FINANCIERE DE LILLE - Table listing financial news and market updates.

BOURSE DE LONDRES - Table listing the London stock market.

BOURSE COMMERCIALE DE LILLE - Table listing local commercial market prices.

Table listing various market prices and exchange rates.

Table listing various market prices and exchange rates.

Produits Alimentaires Felix POTIN

A. LAVOIGNET ROUBAIX -- 2, Rue Neuve, 2 -- ROUBAIX

Bonbons de chocolat surfins, chocolat à la crème et pralines. -- Fondants simples et fourrés

Marrons glacés extra, le portefeuille de 500 gr. 2 fr. 75, le 1/2 kilo 2 fr. 40

Nous recommandons tout spécialement nos Marrons glacés qui sont très moelleux et très vanillés

Royales Délices (bonbons surfins) la boîte 3 fr. 75. -- Frivolités (bonbons surfins) la boîte 3 fr.

LES SAQS NE PORTENT PAS LE NOM DE LA MAISON

ANNONCES LEGALES - Par jugement du 27 décembre 1899, le Tribunal de commerce de Roubaix a déclaré Mine veuve Debarbant-Vercet, ex-marchande de chaussures, déstituée de ses fonctions...

AVENDRE - L'adjudication aura lieu le mercredi dix-sept janvier 1900, à onze heures précises, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, siégeant en l'une des salles du Palais-de-Justice de ladite ville.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.

MAISON - Cour dans laquelle se trouvent deux pompes, citerne et puis, dans les lieux d'aisances, deux cabinets, deux chambres dont une éclairée sur rue et l'autre sur cour, par une fenêtre; deux autres chambres mansardées, éclairées chacune par une fenêtre, deux sur rue et une sur cour, par une seule fenêtre.